VITRINE POUR BUFFET – BAR A SALADES GASTRONOMIQUE

MODE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

SBM3 / 125.505

SBM4 / 125.510

SBM6 / 125.520

TABLE DES MATIERES

1. BUT ET DOMAINE D'APPLICATION
2. RESPONSABILITE
3. CONSIGNES
4. PROPRIETES DE BASE
5. TRANSPORT ET MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT
6. REGLES GENERALES ET CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT
7. DOCUMENTS FOURNIS AVEC L'ÉQUIPEMENT
8. DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT ET EXPLICATIONS
9. INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT ET PREPARATION A LA MISE EN MARCHE

   PREPARATION DES CABLES AVANT LE MONTAGE

   PREPARATION A LA MISE EN MARCHE

   DERNIER CONTROLE AVANT LA MISE EN MARCHE
10. MISE EN MARCHE
11. ENTRETIEN

    ENTRETIEN QUOTIDIEN

    ENTRETIEN HEBDOMADAIRE
12. DUREE DE VIE DE L'EQUIPEMENT
13. INTERVENTION EN CAS DE DEFAUT

1. BUT ET DOMAINE D'APPLICATION

Révéler les informations au sujet de l'utilisation en toute sécurité et de l'entretien de l'équipement.

2. RESPONSABILITE

Responsabilité de l'utilisateur de l'équipement : l'utilisateur est tenu pour seul responsable de l'application, ou, résultant du transfert de ce droit, d'une demande d'application des règles de sécurité mentionnées dans ce document, et des conséquences de toute prise de risque. De plus, il est responsable de l'entretien périodique de l'équipement.

Responsabilité du fabricant : il est responsable, en application de tous les points présents dans ce document, des risques rencontrés résultant d'erreurs de production et de montage.

3. CONSIGNES

	AVERTISSEMENT : ce symbole signifie qu'il est important de procéder conformément au mode d'emploi de l'équipement, et que si ce mode d'emploi n'est pas respecté, cela peut présenter un risque de dommages corporel et matériel.
	ATTENTION : ce symbole représente les risques encourus si les instructions de ce manuel ne sont pas respectées, soit des blessures corporelles ou des dommages matériels. Il rappelle qu'il est important d'être prudent en permanence.
	DANGER : ce symbole représente les risques graves pouvant engendrer de graves blessures. Il représente les règles qui doivent être respectées en toutes circonstances.
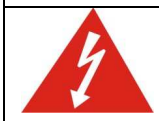	**DANGER :** ce symbole représente les risques graves pouvant être source de blessures corporelles causées par électrocution ou de blessures mettant la vie en danger.
	PINCE DE TERRE : signifie que les appareils fonctionnant les uns à côté des autres doivent être branchés à une prise de terre.

4. PROPRIETES DE BASE

MODELE	DIMENSIONS (mm)	COURANT	PUISSANCE (HP)	VOLTAGE	CABLE (mm^2)	POIDS kg	CAPACITE M3	GAZ	CLASSE
SBM3 SBM4 SBM6	1190 x 900 x 1320 1520 x 900 x 1320 2180 x 900 x 1320	3,5 A	3/8 3/8 1/2	220 - 230V 50Hz	3X1,5	110 125 190	1,19 1,62 2,58	R134a 130 g	N

5. TRANSPORT ET MONTAGE DE L'ÉQUIPEMENT

	Lors du transport, mettre en place toutes les opérations ayant pour but de protéger l'équipement contre les chutes et le renversement.
	Placer l'équipement sur une surface plane et stable.
	Ne pas placer l'équipement proche de matériaux inflammables et explosifs. Ne pas entreposer l'équipement branché proche de matériaux inflammables.
	Prévoir un extincteur à proximité de l'équipement. Effectuer le contrôle périodique de l'extincteur.

6. REGLES GENERALES ET CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT

- Les utilisateurs s'engagent à procéder conformément aux règles mentionnées dans ce mode d'emploi, et en cas de non application de cette mention, l'équipement NE SERA PLUS CONSIDERE SOUS GARANTIE.
- Il est reconnu que l'utilisateur confirme posséder toutes les informations relatives aux limites de la garantie.
- Il est interdit de poser des animaux vivants ou morts dans ou sur l'équipement.
- L'équipement ne peut être mis en service par des enfants ou par une personne non formée et non qualifiée.
- Le nettoyage des équipements fonctionnant sous tension ne peut se faire qu'une fois l'équipement débranché du courant.
- Ne jamais démarrer les équipements fonctionnant sous tension sans une mise à la terre adaptée et sans que le commutateur de court-circuit et les fusibles ne soient raccordés au coffret électrique.
- Pour les équipements à portes, ne jamais ouvrir les portes lorsque l'équipement est en marche.

- Pour les équipements à portes, faire attention à ne pas se coincer la main lors de la fermeture des portes.
- Ne pas utiliser l'équipement ou ses portes comme marchepieds ou supports permettant d'atteindre d'autres objectifs.
- Ne jamais laver les équipements électriques directement avec un jet d'eau. Laver l'équipement manuellement après l'avoir débranché du courant.
- Ne pas utiliser de grattoir pour le nettoyage.
- Ce mode d'emploi indique que tous les contrôles de sécurité de l'équipement ont été effectués et que l'équipement est livré dans son ensemble, prêt à être exploité.
- Pour le lavage et les travaux d'entretien, utiliser des gants de sécurité.
- Ne pas enlever les étiquettes et les revêtements de l'équipement.
- Le fabricant n'est pas responsable des erreurs d'imprimerie présentes dans ce mode d'emploi et dans les brochures fournies.
- Le fabricant a le droit, sans avertissement préalable, d'effectuer des changements. En outre, il garantit de conserver les règles de sécurité.
- En cas de défaut, éteindre l'équipement, débrancher l'alimentation électrique et en informer le réparateur compétent.
- Avant de changer les ampoules, suspendre l'alimentation électrique et utiliser des ampoules 2 x 60 W Philips Philinea ou des ampoules ayant des propriétés similaires.
- Le câble d'alimentation doit être conforme aux réglementations IEC 60227-IEC 52.
- Le diamètre du câble doit être min. de 3 x1,5 mm^2.
- Surveiller le branchement à la terre.

7. DOCUMENTS FOURNIS AVEC L'ÉQUIPEMENT

A. Brochure

B. Mode d'emploi, d'entretien et de montage

C. Garantie

Cher client, nous vous demandons de vérifier la complétude des documents mentionnés ci-dessus. A la livraison, vérifier que l'équipement reçu n'a pas été endommagé pendant le transport. Si l'équipement est endommagé, compléter auprès du livreur le protocole pour les dommages à l'équipement.

8. DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT ET EXPLICATIONS

Equipement fabriqué en accord avec toutes les normes d'hygiène.

Les surfaces externe, interne et les accessoires en contact avec les produits alimentaires, ainsi que toutes les autres surfaces, sont conçus en plaques inoxydables de qualité AISI 304(Cr-Ni 18/10).

L'isolation est confectionnée à base de laine de verre et de laine minérale. Cela permet d'éviter de grandes pertes d'énergie.

Les pieds sont réglables et conçus en inox.

Les équipements alimentés par électricité sont sécurisés thermiquement et électriquement par des dispositifs de sécurité.

Accès très simplifié au contrôle du courant pour l'entretien et le contrôle.

Les éléments électriques et le câble fournis sont conformes aux normes européennes.

9. INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT ET PREPARATION A LA MISE EN MARCHE

PREPARATION DES CABLES AVANT LE MONTAGE

- Ouvrir l'emballage de l'équipement. Eliminer tous les restes de colle.
- Ouvrir les portes de l'équipement et en sortir le mode d'emploi et la garantie.
- Dans les modèles à pieds réglables, régler les pieds ; dans les modèles à pieds non réglables, niveler la surface de l'emplacement et y placer l'équipement.
- Effectuer une mise à la terre conformément aux régulations.
- S'assurer que le courant est branché.
- Tous ces branchements doivent être effectués par un personnel qualifié et autorisé.
- Lorsque toutes les opérations nécessaires à la mise en marche de l'équipement ont été réalisées, l'équipement est prêt pour son exploitation.

PREPARATION A LA MISE EN MARCHE

- En supposant que l'installation électrique ait été réalisée par des spécialistes, les utilisateurs doivent effectuer les contrôles simples suivants :
- S'assurer que pour les équipements fonctionnant sous tension, le courant se présente tel qu'il est décrit dans le mode d'emploi, et que la mise à la terre est faite.
- Lire le mode d'emploi et d'entretien.

DERNIER CONTROLE AVANT LA MISE EN MARCHE

- En admettant que les installations nécessaires, telles que le raccordement à l'eau, à l'électricité et l'écoulement, aient été effectuées par des spécialistes, les utilisateurs doivent effectuer les contrôles simples suivants :
- Dans les équipements fonctionnant sous tension, s'assurer que le courant se présente tel qu'il est décrit dans le mode d'emploi, et que la mise à la terre est faite.
- S'assurer que le raccordement à l'eau est bien fait.
- Dans les équipements où un écoulement est nécessaire, s'assurer que le raccordement aux canalisations est présent et que la bonde d'évacuation a été correctement raccordée au tuyau d'évacuation.

10. MISE EN MARCHE

- Les figures montrent différents angles du panneau de commande. Comme ces figures le montrent, quand les raccordements électriques ont été effectués comme décrit plus haut, l'équipement se met en marche en tournant le bouton de commande.
- Dans les équipements avec des raccordements électriques, placer l'interrupteur marche / arrêt « B » en position « 1 ».
- La chaleur est réglée à l'aide d'un régulateur de température à 7 niveaux, dont il faut choisir la position souhaitée.
- Pendant que l'équipement est en marche, ne pas placer à côté de lui des matériaux inflammables (sacs en nylon, serviettes en papier, tissus et autres).

PANNEAU DE COMMANDE

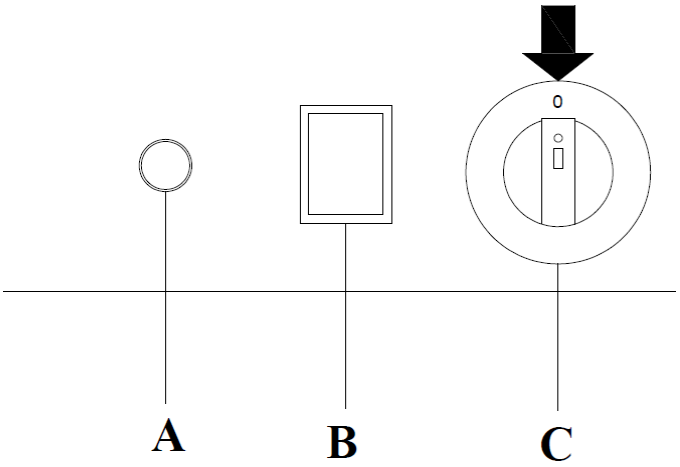

A – CABLE D'ALIMENTATION PRINCIPAL

B – INTERRUPTEUR POUR L'ECLAIRAGE

C – REGULATEUR DE TEMPÉRATURE

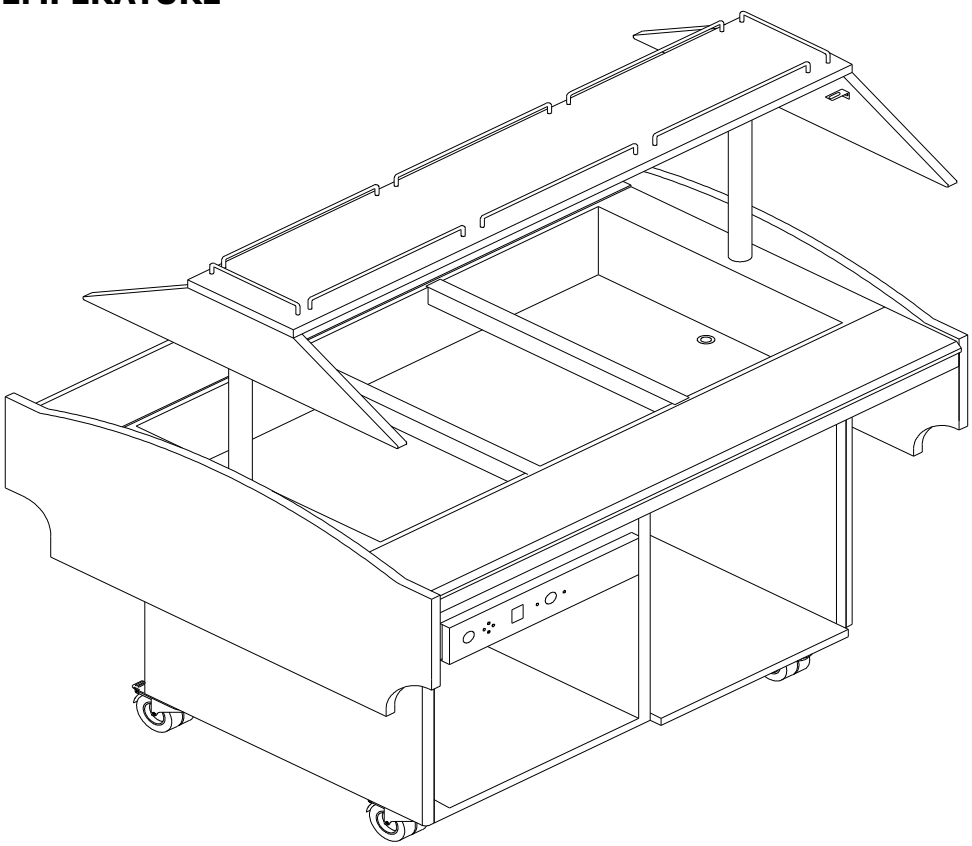

11. ENTRETIEN

Afin de garantir un fonctionnement sûr et de longue durée de l'équipement, effectuer l'entretien suivant périodiquement.

ENTRETIEN QUOTIDIEN

- Laver l'équipement quotidiennement après son utilisation.
- Laver l'équipement avec un tissu humide. Nous vous conseillons de frotter les surfaces inoxydables avec un produit d'entretien spécial Inox.

ENTRETIEN HEBDOMADAIRE

- Ne pas utiliser d'objets à bout pointu ou tranchant, comme des grattoirs, pour le nettoyage.
- Ne laver l'équipement en aucun cas avec un jet d'eau.
- Si l'équipement doit être utilisé avec d'autres appareils, les appareils doivent être séparés les uns des autres et lavés sans endommager les raccordements électriques.

12. DUREE DE VIE DE L'EQUIPEMENT

En en faisant une bonne utilisation, l'équipement a une durée de vie de 5 ans.

13. INTERVENTION EN CAS DE DEFAUT

DEFAUT / CAUSE

- **L'équipement ne réfrigère pas**

1. S'assurer que l'équipement est branché à l'électricité.
2. S'assurer que l'interrupteur est allumé.
3. S'assurer que le régulateur de température est allumé.